

## **Fiche de poste stagiaire Référentiel des Lieux**

Le ou la stagiaire participera à la constitution d'un référentiel des Lieux de la France de l'Ancien régime, conçu en partenariat par l'Institut de recherche en Musicologie (IReMus, UMR 8223 du CNRS) et le Centre de recherche du château de Versailles. Une seconde partie du stage pourra être consacrée à la préparation du Référentiel de la France de l'Ancien Régime (ReFAR) que l'IReMus construit à partir de ses référentiels des Lieux, des Institutions et des Personnes.

**Durée du stage :** 3 mois équivalent temps plein (éventuellement modulable en fonction des disponibilités de la personne recrutée)

**Prise de fonction :** à définir avec la personne recrutée

**Lieu du stage :** IReMus (Paris 13<sup>e</sup>, Bibliothèque nationale de France). Télétravail partiel possible.

**Gratification de stage au tarif en vigueur.**

**Formation et compétences :**

- Inscription universitaire obligatoire en Master 1 ou 2, dans toutes les disciplines des humanités.
- Connaissance et goût pour l'Ancien régime appréciés.

*Une formation aux outils informatiques utilisés sera assurée par l'équipe.*

**Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mail à : [nathalie.berton-blivet@cnrs.fr](mailto:nathalie.berton-blivet@cnrs.fr)**

Les tâches concerneront :

- Pour le royaume de France :
  - Finaliser l'alignement des lieux historiques sur le monde contemporain en créant le cas échéant les entités manquantes sur *GeoNames*.
  - Dans l'arborescence du monde contemporain, vérifier que les villes principales de chaque région et département sont bien créées ; les ajouter si nécessaire en prenant en compte les communes nouvelles (2020-2025).
- Pour l'Europe :
  - mettre en place le découpage historique et contemporain du royaume du Portugal et du Royaume-Uni.

Dans un second temps, le ou la stagiaire pourra participer à la création d'un référentiel de la France de l'Ancien Régime (ReFAR) en typant, selon les directives de l'équipe encadrante, les relations entre les différentes entités du ReFAR (Lieux, Institutions et Personnes).